



TransCanada

Du possible au réel

Renseignements aux médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz (403) 920-7859
Renseignements aux analystes : David Moneta (403) 920-7917

Communiqué

TransCanada maintient une croissance solide et augmente son dividende

CALGARY, Alberta – Le 29 janvier 2002 – (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

Points saillants de l'exercice :

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies (bénéfice net) de TransCanada PipeLines Limited, avant les éléments exceptionnels, a augmenté de 13 pour cent pour s'établir à 670 millions de dollars (1,41 \$ par action), comparativement à 592 millions de dollars (1,25 \$ par action) en 2000. En 2001, la Société n'a constaté aucun élément exceptionnel. En 2000, les éléments exceptionnels comprenaient des gains de 30 millions de dollars découlant de la vente d'actifs des activités poursuivies et des ajustements positifs de 28 millions de dollars au titre des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition.
- Le bénéfice net avant les éléments exceptionnels pour le quatrième trimestre de 2001 a totalisé 167 millions de dollars (0,35 \$ par action), comparativement au bénéfice net avant les éléments exceptionnels de 176 millions de dollars (0,37 \$ par action) inscrit pour la même période en 2000. Au quatrième trimestre de 2000, les éléments exceptionnels comprenaient des ajustements positifs de 15 millions de dollars au titre des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition.
- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 a totalisé 603 millions de dollars (1,27 \$ par action), compte tenu d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 67 millions de dollars (0,14 \$ par action), comparativement au montant de 711 millions de dollars (1,50 \$ par action) en 2000, qui comprenait un gain net lié aux activités abandonnées de 61 millions de dollars (0,13 \$ par action).
- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le quatrième trimestre de 2001 s'est établi à 187 millions de dollars (0,40 \$ par action), compte tenu d'un gain net lié aux activités abandonnées de 20 millions de dollars (0,05 \$ par action), comparativement à 162 millions de dollars (0,34 \$ par action) au quatrième trimestre de 2000, qui comprenait une perte nette liée aux activités abandonnées de 29 millions de dollars (0,06 \$ par action).

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté d'environ 18 pour cent pour s'établir à 1,51 milliard de dollars, comparativement à 1,28 milliard de dollars pour la période correspondante en 2000.
- En 2001, TransCanada a continué de solidifier son bilan grâce au produit de 1,17 milliard de dollars réalisé à la vente d'actifs non essentiels dans le cadre de son programme de désinvestissement, et a réalisé des fonds provenant de l'exploitation d'environ 1,5 milliard de dollars. La Société a réduit sa dette et racheté des titres privilégiés d'un montant d'environ 1,1 milliard de dollars et investi environ 1,0 milliard de dollars dans son exploitation.
- Le conseil d'administration de TransCanada a majoré aujourd'hui le dividende trimestriel sur les actions ordinaires en circulation de la Société de 11 pour cent, pour le faire passer de 0,225 \$ à 0,25 \$ par action pour le trimestre terminé le 31 mars 2002. Ce dividende, le 153^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 30 avril 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 mars 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.
- L'acquisition, au quatrième trimestre de 2001, d'une participation de 50 pour cent dans la capacité de production visée par le contrat d'achat d'électricité de Sundance B (CAE) a porté la capacité totale détenue, contrôlée ou en cours d'aménagement par TransCanada à environ 2 250 mégawatts (MW). Le CAE de Sundance B et la mise en exploitation de nouvelles installations de cogénération à Carseland et à Redwater (Alberta) influenceront positivement sur le bénéfice en 2002.
- La ratification des ententes avec Mirant et BP Gas & Power au quatrième trimestre de 2001 a marqué l'achèvement de la vente par la Société de la majorité de son entreprise de commercialisation du gaz.
- La signature d'un protocole d'entente avec neuf autres grandes sociétés pipelinières américaines et canadiennes en novembre 2001 réitère l'engagement de TransCanada de participer aux efforts en vue d'amener le gaz naturel du versant Nord de l'Alaska vers les marchés au Canada et dans les 48 États au sud de la frontière.
- En 2001, les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta ont totalisé en moyenne 11,1 milliards de pieds cubes par jour, comparativement à 12,3 milliards de pieds cubes par jour en 2000. Notre réseau principal au Canada a assuré la livraison de 6,7 milliards de pieds cubes par jour en moyenne, comparativement à 7,3 milliards de pieds cubes par jour en 2000. Le réseau de la Colombie-Britannique a livré en moyenne 1,1 milliard de pieds cubes de gaz naturel par jour en 2001, soit le même volume que pour l'exercice précédent.

« TransCanada jouit d'une situation avantageuse à la fin de 2001, affirme Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada. Notre bénéfice s'est accru et nos résultats sont très satisfaisants et beaucoup plus prévisibles. Notre bilan s'est solidifié et nous continuons d'investir de façon rentable dans nos entreprises essentielles, soit le transport du gaz naturel et l'électricité. Forte de sa solidité financière, TransCanada est très bien placée pour assurer sa croissance rentable dans l'avenir. »

M. Kvisle a formulé les commentaires suivants au sujet de la majoration du dividende trimestriel sur les actions ordinaires en circulation de la Société : « Tel que nous l'avions affirmé, une croissance soutenue durable du bénéfice de TransCanada permettrait au conseil d'administration d'envisager l'augmentation du dividende. Nous avons manifestement démontré notre capacité de générer une croissance solide soutenue. »

Maintien de l'importance accordée aux stratégies fondamentales

« Au cours de la prochaine année, nos stratégies de croissance demeureront l'une de nos priorités, ajoute M. Kvisle. Nous profiterons de la souplesse que nous confèrent notre solide bilan et nos flux de trésorerie discrétionnaires pour investir dans nos entreprises essentielles et faire

l'acquisition d'actifs et d'entreprises qui cadrent avec notre objectif : rehausser la valeur pour les actionnaires tout en gérant efficacement les risques. »

Les principales stratégies de TransCanada sont les suivantes : mettre en place un nouveau cadre réglementaire, accroître et optimiser son vaste réseau de gazoducs, maintenir le rythme de la croissance rentable de l'entreprise d'électricité, viser l'excellence opérationnelle, et conserver de solides assises financières.

Réalisations du quatrième trimestre de 2001

Croissance de l'entreprise d'électricité

TransCanada s'est portée acquéreur, auprès d'Enron Canada Power Corp., d'une participation de 50 pour cent dans les droits et obligations restantes du CAE de Sundance B de 706 MW.

L'opération de 110 millions de dollars a été ratifiée le 28 décembre 2001. TransCanada a conclu des contrats de vente à court terme pour la capacité de 2002 acquise.

« Notre solide bilan et notre discipline d'investissement nous permettent de réagir rapidement aux occasions d'acquisitions prudentes telles que le CAE de Sundance B, fait remarquer M. Kvisle. La Société est bien placée pour tirer parti des occasions qui se présenteront sur un marché où les évaluations d'entreprises d'électricité deviennent beaucoup plus réalistes. »

Durant le quatrième trimestre, les plus récentes installations de cogénération de TransCanada en Alberta – Redwater (40 MW) et Carseland (80 MW) – ont débuté la dernière phase de la mise en service. Ces installations sont entrées en exploitation commerciale en janvier 2002.

À l'heure actuelle, TransCanada possède, contrôle ou aménage près de 2 250 MW d'électricité au total. Il s'agit d'une augmentation de 650 MW, ou 40 pour cent, depuis la fin de 2000.

Prolongement des gazoducs

En décembre, 2001, la *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis a accordé un certificat de commodité et de nécessité publiques à Iroquois Pipeline Operating Company en vue de la construction de son projet de prolongement Eastchester à destination de la ville de New York, dont la capacité sera de 230 millions de pieds cubes par jour. Il s'agira de la première conduite de transit aménagée jusqu'à New York depuis près de 40 ans. Elle permettra de répondre, entre autres, à la demande d'électricité. Au deuxième trimestre de 2001, TransCanada a augmenté sa participation dans le réseau de transport du gaz Iroquois pour la porter à 40,96 pour cent.

Abandon de l'entreprise de commercialisation du gaz

Durant le quatrième trimestre, TransCanada a ratifié des ententes distinctes avec Mirant et BP Gas & Power pour la vente de la majorité de son entreprise de commercialisation et de vente du gaz naturel. Les parties ont convenu de ne pas divulguer les modalités financières.

« La vente de notre entreprise de commercialisation du gaz marque l'aboutissement d'une étape importante en vue de transformer TransCanada en une société de transport du gaz naturel et d'électricité nord-américaine très ciblée », ajoute M. Kvisle.

Activités de mise en valeur dans les régions nordiques

En novembre 2001, TransCanada et Foothills Pipe Lines Ltd., société affiliée détenue conjointement, ainsi que l'autre associé participant activement au projet de réseau de transport du gaz naturel de l'Alaska, ont signé un protocole d'entente avec sept grandes sociétés américaines au sujet du tronçon de l'Alaska d'un projet de gazoduc de la route de l'Alaska. Toutes ces sociétés avaient participé antérieurement à l'élaboration du projet de la route de l'Alaska.

« Ensemble, nous préparons une proposition et entamons des échanges avec les producteurs du versant Nord de l'Alaska pour la mise en œuvre d'un projet répondant à la fois aux besoins des producteurs de l'Alaska et des consommateurs nord-américains », fait remarquer M. Kvisle. TransCanada poursuit sa collaboration avec les producteurs canadiens dans le delta du Mackenzie pour transporter le gaz naturel du delta du Mackenzie jusqu'aux marchés par l'entreprise de ses infrastructures déjà en place en Alberta. « Nous demeurons enthousiastes au sujet des débouchés pour le gaz du delta du Mackenzie, et nous souhaitons collaborer avec les producteurs et les gens des Territoires du Nord-Ouest pour concrétiser ce projet canadien d'un grand intérêt », affirme M. Kvisle.

Faits nouveaux en matière de réglementation

En novembre 2001, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a approuvé la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada de TransCanada. « Nous sommes heureux de la décision de l'ONÉ car elle confirme le règlement sur les prix et services pour le réseau principal, fait remarquer M. Kvisle. Ce règlement a été approuvé grâce à des négociations à l'échelle de l'industrie, et il a reçu un grand appui de nos clients. Nous poursuivrons en 2002 nos consultations actives avec tous les intervenants pour mettre au point un nouveau modèle de société pipelinère réglementée. »

Les droits provisoires actuels pour le réseau principal de TransCanada au Canada, soit 1,13 \$ le gigajoule (zone de l'Est) demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une décision soit prise dans le cadre de l'audience de l'ONÉ au sujet de la demande concernant le rendement équitable de la Société. L'audience, qui devrait débiter le 19 février 2002, a pour objet de déterminer le coût en capital pertinent de TransCanada pour son réseau principal au Canada en 2001 et 2002. La Société demande l'approbation d'un coût en capital moyen pondéré après impôts de 7,5 pour cent. Ce taux se compare au taux de 5,84 pour cent en vigueur pour le réseau principal au Canada. « TransCanada a l'engagement d'assurer que tous ses secteurs d'activité assurent un rendement concurrentiel », fait remarquer M. Kvisle.

Pour conclure, M. Kvisle a formulé ces propos : « Nous sommes très heureux des progrès accomplis par TransCanada en 2001, et nous entrevoyons surpasser ces réalisations en 2002. »

Téléconférence

TransCanada tiendra une téléconférence le 29 janvier 2002 à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) au sujet des résultats financiers de l'exercice 2001 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 478-9326 ou le (416) 695-5801 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 5 février 2002; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1011446. La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction de TransCanada, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes suivra immédiatement. La conférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada (www.transcanada.com) et archivée pour retransmission.

Au sujet de TransCanada

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte

croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède, contrôle et aménage des installations produisant environ 2 250 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de deux millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à TransCanada www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du quatrième trimestre de 2001

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Produits	1 277	1 094	5 249	4 421
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires				
Activités poursuivies avant éléments exceptionnels	167	176	670	592
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	187	162	603	711
Flux de trésorerie				
Fonds provenant des activités poursuivies	251	430	1 514	1 283
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies			440	518
Données statistiques sur les actions ordinaires				
Bénéfice net de base et dilué par action				
Activités poursuivies avant éléments exceptionnels	0,35 \$	0,37 \$	1,41 \$	1,25 \$
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	0,40 \$	0,34 \$	1,27 \$	1,50 \$
Dividende par action	0,225 \$	0,20 \$	0,90 \$	0,80 \$
Fonds provenant des activités poursuivies par action	0,52 \$	0,90 \$	3,18 \$	2,70 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
Moyenne pour la période	476,5	474,8	475,8	474,6
À la fin de la période	476,6	474,9	476,6	474,9



TransCanada

Du possible au réel

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2001

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies avant ce qui suit	167	176	670	592
Ventes d'actifs des activités poursuivies	-	-	-	30
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	-	15	-	28
Activités poursuivies	167	191	670	650
Activités abandonnées	20	(29)	(67)	61
	187	162	603	711
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies avant ce qui suit	0,35 \$	0,37 \$	1,41 \$	1,25 \$
Ventes d'actifs des activités poursuivies	-	-	-	0,06
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	-	0,03	-	0,06
Activités poursuivies	0,35 \$	0,40 \$	1,41 \$	1,37 \$
Activités abandonnées	0,05	(0,06)	(0,14)	0,13
	0,40 \$	0,34 \$	1,27 \$	1,50 \$

Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière

Le 29 janvier 2002, le conseil d'administration de TransCanada a majoré le dividende trimestriel sur les actions ordinaires en circulation de la Société de 11 pour cent, pour le faire passer de 0,225 \$ par action à 0,25 \$ par action pour le trimestre terminé le 31 mars 2002.

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) et les notes y afférentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada (bénéfice net), avant les éléments exceptionnels, a été de 670 millions de dollars (1,41 \$ par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, comparativement à 592 millions de dollars (1,25 \$ par action) pour l'exercice 2000. L'augmentation de 78 millions de dollars (0,16 \$ par action) en 2001 comparativement à 2000 reflète principalement le bénéfice accru de l'entreprise d'électricité ainsi que la réduction des charges financières et des charges liées aux titres privilégiés, en raison de la diminution des soldes nets de la dette et du rachat d'actions privilégiées. Cette hausse a été en partie neutralisée par le recul du bénéfice net du secteur Transport. Les produits et charges d'exploitation supérieurs du secteur Électricité reflètent la hausse du prix de l'électricité, la mise en exploitation de nouvelles installations et l'intensification des activités commerciales en 2001 comparativement à 2000.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour l'exercice clos 31 décembre 2001 a totalisé 603 millions de dollars (1,27 \$ par action), compte tenu d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 67 millions de dollars (0,14 \$ par action), comparativement au montant de 711 millions de dollars (1,50 \$ par action) en 2000, qui comprenait un gain net lié aux activités abandonnées de 61 millions de dollars (0,13 \$ par action). Les résultats de l'exercice 2000 comprennent des gains de 30 millions de dollars après impôts (0,06 \$ par action) réalisés à la vente d'actifs ainsi qu'un recouvrement d'impôts de 28 millions de dollars (0,06 \$ par action) découlant des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition adoptées dans les budgets fédéraux de février et d'octobre 2000.

Le bénéfice net avant les éléments exceptionnels pour le quatrième trimestre de 2001 s'est élevé à 167 millions de dollars (0,35 \$ par action), comparativement au bénéfice net avant les éléments exceptionnels de 176 millions de dollars (0,37 \$ par action) pour le quatrième trimestre de 2000.

Pour le quatrième trimestre de 2001, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires s'est établi à 187 millions de dollars (0,40 \$ par action). Ces résultats comprennent un ajustement positif de 20 millions de dollars (0,05 \$ par action), après impôts, à la provision pour perte découlant des activités abandonnées qui avait été constatée en 1999 au titre du plan de désinvestissement de décembre 1999 de TransCanada (plan de décembre).

Les résultats de TransCanada pour l'exercice 2001 tiennent compte du plan approuvé par le conseil d'administration en vue de l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz, qui est incluse dans les activités abandonnées. Tous les chiffres comparatifs des périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte de la commercialisation du gaz en tant qu'activités abandonnées. L'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz a été essentiellement menée à bien en 2001.

Aperçu des résultats par secteur

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Transport	153	154	585	623
Électricité	36	39	157	105
Siège social	(22)	(2)	(72)	(78)
Activités maintenues	167	191	670	650
Activités poursuivies	20	(29)	(67)	61
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	187	162	603	711

Transport

Le bénéfice net du secteur Transport s'est élevé respectivement à 153 millions de dollars et à 585 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Aperçu des résultats - Transport

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Gazoducs détenus en propriété exclusive				
Réseau de l'Alberta	59	57	204	219
Réseau principal au Canada	70	70	274	281
Réseau de la C.-B.	1	1	5	6
	130	128	483	506
Entreprises pipelinières nord-américaines				
Great Lakes	15	12	56	52
TC PipeLines, LP	4	3	15	11
Iroquois	4	3	16	13
Portland	-	-	(1)	(2)
Tuscarora				
-bénéfice	-	-	-	2
-gain à la vente d'une participation	-	-	-	7
Foothills	5	7	20	22
Trans Québec & Maritimes	2	2	8	8
Régions nordiques	(3)	(1)	(9)	(3)
Autres	(4)	-	(3)	7
	23	26	102	117
Bénéfice net	153	154	585	623

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Pour le quatrième trimestre de 2001, le bénéfice net du réseau de l'Alberta a augmenté de 2 millions de dollars comparativement à la période correspondante en 2000, compte tenu principalement des revenus incitatifs supérieurs réalisés grâce à la réduction des frais d'exploitation. Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2001 a diminué de 15 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice net est principalement attribuable à l'échéance, à la fin de 2000, du règlement incitatif pour la réduction des coûts (RIRC), qui permettait un taux de rendement fixe sur les actions ordinaires pour une partie considérable de la base tarifaire. Le bénéfice net de 2001 tient compte des résultats du règlement tarifaire approuvé pour réseau de l'Alberta en 2001 et 2002, qui est fondé sur les besoins en produits fixes et se traduit par un taux de rendement nominal inférieur à celui du RIRC.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada s'est élevé à 70 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2001. Ce chiffre est comparable à celui inscrit pour le même trimestre en 2000. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le bénéfice net a diminué de 7 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2000. Ce recul provient essentiellement de la baisse du taux de rendement permis sur les actions ordinaires, qui est passé de 9,90 pour cent à 9,61 pour cent en 2001, et de la diminution de la base tarifaire. Le rendement inférieur a été en partie neutralisé par l'incidence des revenus incitatifs réalisés en 2001. Le bénéfice net de 2001 tient compte de la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 ainsi que des droits provisoires approuvés par l'Office national de l'énergie (ONÉ) durant le quatrième trimestre de 2001. L'audience de l'ONÉ devrait débiter le 19 février 2002 aux fins d'étudier la demande concernant le rendement équitable de TransCanada au sujet du coût en capital à inclure dans les droits pour le réseau principal au Canada en 2001 et 2002.

**Données statistiques
sur l'exploitation**

Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	Réseau de l'Alberta		Réseau principal au Canada		Réseau de la C.-B.	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5 183	5 272	9 176	9 443	204	211
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	4 059	4 490	2 450	2 675	395	408
Moyenne par jour	11,1	12,3	6,7	7,3	1,1	1,1

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour les trimestres clos les 31 décembre 2001 et 2000 s'est élevée respectivement à 23 millions de dollars et à 26 millions de dollars. Le bénéfice net de 117 millions de dollars inscrit en 2000 comprend un gain après impôts de 7 millions de dollars à la vente d'une participation de 49 pour cent dans Tuscarora Gas Transmission Company à TP Pipelines, LP. À l'exclusion de ce gain à la vente d'actifs en 2000, le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2001 a diminué de 8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Le recul du bénéfice net pour le trimestre et les douze mois clos le 31 décembre 2001, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, est principalement attribuable à la hausse des coûts de projets liés aux activités de mise en valeur de TransCanada dans les régions nordiques en 2001.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Placement dans S.E.C. Électricité	10	10	39	33
Établissements dans le nord-est des États-Unis	55	29	159	68
Établissements dans l'Ouest	19	37	132	71
Frais généraux, administratifs et de soutien	(18)	(7)	(49)	(21)
Bénéfice d'exploitation et autres	66	69	281	151
Charges financières	(9)	(4)	(24)	(15)
Impôts sur les bénéfices	(21)	(26)	(100)	(54)
	36	39	157	82
Gains après impôts à la vente de Hermiston Power Partnership	-	-	-	23
Bénéfice net	36	39	157	105

Le secteur Électricité a dégagé un bénéfice net de 36 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2001, soit une baisse de 3 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de 2000. Compte non tenu d'un gain de 23 millions de dollars, après impôts, réalisé à la vente de la participation de TransCanada dans Hermiston Power Partnership au premier trimestre de 2000, le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2001 a été de 75 millions de dollars supérieur au chiffre inscrit pour 2000.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers découlant du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité (S.E.C. Électricité) ont totalisé 39 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, soit une hausse de 6 millions de dollars comparativement à la même période en 2000. Cette augmentation s'explique principalement par le transfert de la centrale électrique de Calstock à S.E.C. Électricité en octobre 2000, ce qui a fait passer la participation de TransCanada de 32,7 pour cent à 41,6 pour cent. En octobre 2001, S.E.C. Électricité a émis des parts de coentreprises supplémentaires, réduisant ainsi la participation de TransCanada à 35,6 pour cent.

La hausse de 91 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des produits divers provenant des activités exercées dans le nord-est des États-Unis en 2001 est essentiellement attribuable à l'accroissement des produits découlant des activités de commercialisation compte tenu des volumes supérieurs et de la capacité de saisir les occasions sur le marché, à l'augmentation de la participation dans Ocean State Power, qui est passée à 100 pour cent en octobre 2000, et à l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company L.P. en juillet 2001.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux activités exercées dans l'Ouest ont totalisé 132 millions de dollars, une augmentation appréciable comparativement à 2000. Cette hausse provient principalement des produits découlant du contrat d'achat d'électricité (CAE) de la centrale Sundance A acquis en 2000, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Le bénéfice net inscrit pour le quatrième trimestre de 2001 a diminué comparativement à la même période en 2000, compte tenu de la baisse des produits tirés de la commercialisation et de la vente, qui a été en partie neutralisée par les produits tirés du CAE de Sundance A.

Siège social

Pour les trimestres clos les 31 décembre 2001 et 2000, les charges nettes du secteur Siège social se sont établies respectivement à 22 millions de dollars et 2 millions de dollars. Les résultats du quatrième trimestre de 2000 comprennent un recouvrement d'impôts de 15 millions de dollars reflétant l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition des bénéficiaires dans le budget fédéral d'octobre 2000.

Les charges nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2001 ont totalisé 72 millions de dollars comparativement à 78 millions de dollars en 2000. Compte non tenu de l'incidence d'un recouvrement d'impôts de 28 millions de dollars en 2000, les charges nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2001 ont été inférieures de 34 millions de dollars à celles de la période correspondante en 2000. Le relèvement provient principalement de la réduction des charges financières et des charges liées aux titres privilégiés, en raison de l'utilisation du produit obtenu dans le cadre des programmes de désinvestissement de TransCanada pour réduire les soldes nets de la dette et racheter des actions et titres privilégiés.

Activités abandonnées

Le conseil d'administration a approuvé en juillet 2001 un plan visant l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. L'abandon de l'entreprise de commercialisation du gaz était substantiellement achevé au 31 décembre 2001. Au deuxième trimestre de 2001, la Société avait constaté une perte nette liée aux activités abandonnées de 87 millions de dollars après impôts. Au 31 décembre 2001, TransCanada a passé en revue la provision pour perte liée aux activités abandonnées relativement à la commercialisation du gaz et a conclu qu'elle était adéquate.

TransCanada demeure conditionnellement soumise à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. La Société a reporté la constatation de gains à la vente après impôts d'un montant d'environ 100 millions de dollars, qu'elle a inclus dans une provision du bilan au 31 décembre 2001. Ces gains seront constatés dans le bénéfice lié aux activités abandonnées en fonction de la réduction des risques sous-jacents. Aux termes de ces ententes contractuelles et dans le cours normal des affaires, les volumes sous-jacents connexes devraient diminuer au fil du temps. Le passif éventuel aux termes de ces obligations, qui pourrait être important, est conditionnel à certains événements futurs, dont il n'est pas possible de déterminer s'ils se produiront et dont le montant, le cas échéant, dépend des prix et des conditions prévalant sur le marché à une date future. Les acheteurs de l'entreprise de commercialisation du gaz ont convenu d'indemniser TransCanada advenant que la Société soit dans l'obligation de respecter de telles obligations.

En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé le plan de décembre visant l'aliénation de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Compte tenu des résultats et des estimations révisées, un ajustement positif de 20 millions de dollars après impôts a été constaté au quatrième trimestre de 2001. Le plan de décembre a essentiellement été mené à bien.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 231 millions de dollars comparativement au chiffre inscrit en 2000. Les fonds

provenant des activités poursuivies pour le quatrième trimestre de 2001 ont diminué de 179 millions de dollars, dont un montant de 110 millions de dollars se rapporte à un paiement effectué en vue d'acquérir une participation de 50 pour cent dans le CAE de Sundance B.

La capacité de TransCanada de générer, à court terme et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure inchangée depuis le 31 décembre 2000.

Activités d'investissement

En 2001, TransCanada a fait l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. auprès d'International Paper Company en contrepartie de 438 millions de dollars. Pour l'exercice 2001, les dépenses en immobilisations, à l'exclusion des acquisitions, ont totalisé 492 millions de dollars et se rapportaient principalement à l'entretien et au maintien de la capacité des installations de l'entreprise de transport ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales électriques en Alberta. Pendant la période visée, TransCanada a réalisé un produit de 1 170 millions de dollars à la vente d'actifs non essentiels en vertu du programme de désinvestissement de la Société.

Activités de financement

En 2001, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour le remboursement d'emprunts totalisant environ 793 millions de dollars et le rachat d'actions privilégiées totalisant 318 millions de dollars.

Dividendes

Le 29 janvier 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre clos le 31 mars 2002, un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation. Il s'agit du 153^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 30 avril 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 mars 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, les sorties nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 659 millions de dollars; pour l'exercice 2000 et au même titre, la Société avait inscrit des rentrées nettes de 853 millions de dollars. Les sorties nettes de 2001 ont été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elles ont essentiellement servi à remettre la marge en espèces reçue en 2000, à régler des pertes sur les transactions gazières et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Gestion des risques

Les risques de marché courants de TransCanada sont diminués depuis le 31 décembre 2000, principalement en raison de l'abandon de l'entreprise de commercialisation du gaz. Toutefois, la Société demeure exposée à certains risques en raison de l'abandon de l'entreprise de commercialisation du gaz. Se reporter à l'explication fournie à la rubrique Activités abandonnées des résultats d'exploitation. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2000 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte appréciable. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change.

TransCanada gère l'incidence des risques de marché et de crédit sur le bénéfice de même que sur la valeur de l'actif et du passif.

Perspectives

Les perspectives des secteurs d'activités poursuivies de la Société sont essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2000. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2000 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

En 2001, le bilan de TransCanada a continué de se solidifier grâce au produit de 1,17 milliard de dollars réalisé à la vente d'actifs non essentiels et aux fonds provenant de l'exploitation générés, soit environ 1,5 milliard de dollars. La Société a réduit sa dette et racheté des actions privilégiées d'un montant d'environ 1,1 milliard de dollars, et elle a investi environ 1,0 milliard de dollars dans son exploitation. Le bilan de TransCanada au 31 décembre 2001 lui confère la souplesse financière pour continuer d'investir dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité.

Autres faits nouveaux

Transport

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Réseau principal au Canada

En novembre 2001, l'ONÉ a approuvé la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada de TransCanada. Le règlement a permis de résoudre toutes les questions autres que le coût en capital. L'ONÉ a de plus décidé que les droits provisoires actuels demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue au sujet de la demande concernant le rendement équitable de TransCanada au sujet du coût en capital à inclure dans le calcul des droits de 2001 et de 2002 pour le réseau principal au Canada. La Société souhaite obtenir un coût en capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent rétroactivement au 1^{er} janvier 2001. Ce chiffre se compare au CCMPAI de 5,84 pour cent fondé sur le rendement du capital en 2001. L'audience de l'ONÉ au sujet de cette demande devrait débiter le 19 février 2002.

Entreprises pipelinières nord-américaines

Iroquois

En décembre 2001, la *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis a accordé un certificat de commodité et de nécessité publiques à Iroquois Pipeline Operating Company en vue de la construction du projet de prolongement Eastchester à destination de la ville de New York, dont la capacité sera de 230 millions de pieds cubes par jour.

Activités de mise en valeur dans les régions nordiques

Un groupe de grandes sociétés énergétiques et pipelinières, y compris TransCanada et Foothills Pipe Lines Ltd. (détenue à 50 pour cent par TransCanada), prépare une proposition et entame des échanges avec les producteurs du versant Nord de l'Alaska pour la mise en œuvre d'un projet répondant à la fois aux besoins des producteurs de l'Alaska et des consommateurs nord-américains.

Électricité

En décembre 2001, TransCanada et Altagas Services Inc. ont constitué une coentreprise pour acquérir auprès d'Enron Canada Power Corp. les droits et obligations restants du CAE de Sundance B de 706 mégawatts au coût de 220 millions de dollars. TransCanada s'est portée acquéreur d'une participation de 50 pour cent dans la coentreprise en contrepartie de 110 millions de dollars. La durée à l'échéance du CAE est de 19 ans environ. Sundance A et Sundance B font partie de l'installation Sundance, la plus importante installation de production d'électricité alimentée au charbon dans l'Ouest canadien.

En octobre 2001, S.E.C. TransCanada Électricité a mené à bien une offre de titres visant l'émission de 5 660 000 parts de coentreprises en faveur d'un consortium de preneurs fermes. L'émission a permis de mobiliser environ 175 millions de dollars et de réduire la participation de TransCanada dans S.E.C. Électricité, pour la faire passer de 41,6 pour cent à 35,6 pour cent.

Vers la fin du mois de décembre 2001, les centrales électriques de TransCanada à Carseland et à Redwater ont commencé la cogénération à plein régime, et elles devraient entrer en production commerciale en janvier 2002. Les deux centrales de cogénération alimentées au gaz naturel ont été construites selon le calendrier établi et le budget fixé.

Siège social

En novembre 2001, TransCanada a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de rang inférieur 8,50 pour cent, de 200 millions de dollars US, en circulation (les débentures 8,50 pour cent), aussi appelées titres privilégiés d'origine canadienne. Les détenteurs des débentures 8,50 pour cent ont reçu 25,2125 \$ US pour chaque tranche de 25,00 \$ US de capital détenu. Ce montant comprenait l'intérêt gagné et impayé à la date de rachat.

Information prospective

Le présent rapport trimestriel contient de l'information prospective qui comporte des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prédits dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels la situation ou les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et quant à savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs, prière de consulter les rapports déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés au sujet de l'information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

États consolidés des résultats

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Produits	1 277	1 094	5 249	4 421
Charges				
Charges d'exploitation	534	376	2 313	1 672
Amortissement	204	184	793	737
Restructuration et autres coûts	8	-	8	-
	746	560	3 114	2 409
Bénéfice d'exploitation	531	534	2 135	2 012
Autres charges (produits)				
Charges financières	225	238	895	951
Charges financières des coentreprises	29	27	107	113
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(2)	(2)	(5)	(8)
Intérêts créditeurs et autres produits	(12)	(44)	(72)	(107)
Gain à la vente d'actifs	-	-	-	(37)
	240	219	925	912
Bénéfice tiré des activités poursuivies				
avant les impôts sur les bénéfices	291	315	1 210	1 100
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	109	107	473	371
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	182	208	737	729
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux				
activités abandonnées	20	(29)	(67)	61
Bénéfice net	202	179	670	790
Charges liées aux titres privilégiés	10	11	45	44
Dividendes sur les actions privilégiées	5	6	22	35
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	187	162	603	711
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	167	191	670	650
Activités abandonnées	20	(29)	(67)	61
	187	162	603	711
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,35 \$	0,40 \$	1,41 \$	1,37 \$
Activités abandonnées	0,05	(0,06)	(0,14)	0,13
	0,40 \$	0,34 \$	1,27 \$	1,50 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	476,5	474,8	475,8	474,6

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	182	208	737	729
Amortissement	204	184	793	737
Variation de la position nette non matérialisée sur des contrats de commerce de produits énergétiques	5	(29)	26	(37)
Impôts futurs	9	63	120	91
Gain à la vente d'actifs	-	-	-	(37)
Paiement au titre d'un contrat d'achat d'électricité	(110)	-	(110)	(212)
Autres	(39)	4	(52)	12
Fonds provenant des activités poursuivies	251	430	1 514	1 283
Diminution (augmentation) du fonds de roulement d'exploitation	99	(295)	170	(416)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	350	135	1 684	867
Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités d'exploitation abandonnées	4	371	(659)	853
	354	506	1 025	1 720
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(174)	(276)	(492)	(812)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	-	(43)	(475)	(111)
Aliénation d'éléments d'actif	216	991	1 170	2 233
Montants reportés et autres	(7)	(22)	30	(31)
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	35	650	233	1 279
Activités de financement				
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(138)	(131)	(517)	(536)
Billets à payer émis (remboursés), montant net	336	(151)	186	(25)
Réduction de la dette à long terme	(164)	(414)	(793)	(2 139)
Dette sans recours émise par les coentreprises	5	21	23	404
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(85)	(35)	(132)	(282)
Parts de coentreprises	59	-	59	-
Titres privilégiés rachetés	(318)	-	(318)	-
Actions privilégiées rachetées	-	(300)	-	(328)
Actions ordinaires rachetées	5	5	24	5
Sorties nettes liées aux activités de financement	(300)	(1 005)	(1 468)	(2 901)
Augmentation (diminution) des placements à court terme	89	151	(210)	98
Encaisse et placements à court terme				
Au début de la période	210	358	509	411
Encaisse et placements à court terme				
À la fin de la période	299	509	299	509

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

31 décembre (en millions de dollars)	2001 (non vérifié)	2000
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	299	509
Débiteurs	551	575
Stocks	169	216
Autres	42	28
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	152	582
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	113	3 473
	1 326	5 383
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	365	379
Placements à long terme	268	235
Immobilisations corporelles	17 849	17 709
Autres éléments d'actif	71	70
Impôts futurs	-	189
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	212	1 583
	20 091	25 548
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	343	200
Créditeurs	670	594
Intérêts courus	233	264
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	483	612
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	44	29
Provision pour perte liée aux activités abandonnées	264	128
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	72	542
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	116	3 882
	2 225	6 251
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	112	170
Montants reportés	326	331
Dette à long terme	9 347	9 928
Impôts futurs	47	-
Dette sans recours des coentreprises	1 295	1 296
Déventures subordonnées de rang inférieur	237	243
Passif à long terme lié aux activités abandonnées	9	741
	13 598	18 960
Avoir des actionnaires		
Titres privilégiés	675	969
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 564	4 540
Surplus d'apport	263	263
Bénéfices non répartis	589	414
Redressement au titre du change	13	13
	6 493	6 588
	20 091	25 548

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000
Solde au début de la période	414	119
Bénéfice net	670	790
Charges liées aux titres privilégiés	(45)	(44)
Dividendes sur actions privilégiées	(22)	(35)
Dividendes sur actions ordinaires	(428)	(379)
Modifications comptables	-	(37)
	589	414

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada Pipelines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, exception faite des modifications décrites ci-après. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001 ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2000 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de la commercialisation du gaz en tant qu'activités abandonnées, et certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période courante.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui requièrent beaucoup de jugement. En novembre 2001, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a approuvé la demande de droits et tarifs de 2001 et 2002 de TransCanada pour le réseau principal au Canada, ce qui a permis de régler toutes les questions, sauf celle du coût du capital. L'ONÉ a également déterminé que les droits provisoires demeureraient en vigueur jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue au sujet du coût du capital. Tout ajustement aux droits provisoires sera constaté conformément à la décision de l'ONÉ. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

2. Modifications comptables

Bénéfice par action

Depuis le 1^{er} janvier 2001, TransCanada suit la nouvelle norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au bénéfice par action. En vertu de la nouvelle norme, le bénéfice dilué par action doit être calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions, plutôt que la méthode des profits théoriques, pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options et des instruments équivalents. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, mais elle n'a eu aucune incidence sur le bénéfice par action antérieurement déclaré.

3. Information sectorielle

Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	990	930	287	164	-	-	1 277	1 094
Charges d'exploitation	(313)	(286)	(213)	(82)	(8)	(8)	(534)	(376)
Amortissement	(191)	(172)	(12)	(12)	(1)	-	(204)	(184)
Coûts de restructuration et autres	-	-	-	-	(8)	-	(8)	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	486	472	62	70	(17)	(8)	531	534
Charges financières et charges liées aux actions et titres privilégiés	(212)	(221)	(4)	(3)	(24)	(31)	(240)	(255)
Charges financières des coentreprises	(24)	(26)	(5)	(1)	-	-	(29)	(27)
Autres produits	5	16	4	(1)	5	31	14	46
Impôts sur les bénéfices	(102)	(87)	(21)	(26)	14	6	(109)	(107)
Activités poursuivies	153	154	36	39	(22)	(2)	167	191
Activités abandonnées							20	(29)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							187	162

Exercices clos les 31 décembre (2001 non vérifié) (en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	3 880	3 856	1 369	565	-	-	5 249	4 421
Charges d'exploitation	(1 226)	(1 252)	(1 064)	(389)	(23)	(31)	(2 313)	(1 672)
Amortissement	(753)	(698)	(37)	(35)	(3)	(4)	(793)	(737)
Coûts de restructuration et autres	-	-	-	-	(8)	-	(8)	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 901	1 906	268	141	(34)	(35)	2 135	2 012
Charges financières et charges liées aux actions et titres privilégiés	(856)	(877)	(15)	(3)	(91)	(150)	(962)	(1 030)
Charges financières des coentreprises	(98)	(101)	(9)	(12)	-	-	(107)	(113)
Autres produits	30	63	13	35	34	54	77	152
Impôts sur les bénéfices	(392)	(368)	(100)	(56)	19	53	(473)	(371)
Activités poursuivies	585	623	157	105	(72)	(78)	670	650
Activités abandonnées							(67)	61
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							603	711

Total de l'actif	2001	2000
31 décembre (en millions de dollars)	(non vérifié)	
Transport	17 269	17 455
Électricité	2 083	1 954
Siège social	414	1 083
Activités poursuivies	19 766	20 492
Activités abandonnées	325	5 056
	20 091	25 548

4. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan d'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. L'entreprise de commercialisation assurait des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés à ses clients au Canada et dans la partie septentrionale des États-Unis. Au deuxième trimestre de 2001, la Société a inscrit une perte nette de 87 millions de dollars après impôts au titre de la commercialisation du gaz en fonction des évaluations de la direction quant au produit et aux coûts d'aliénation. Au 31 décembre 2001, la Société avait essentiellement réalisé l'abandon de l'entreprise de commercialisation du gaz.

TransCanada demeure conditionnellement soumise à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. La Société a reporté la constatation de gains à la vente après impôts d'un montant d'environ 100 millions de dollars, qu'elle a inclus dans une provision du bilan au 31 décembre 2001. Ces gains seront constatés dans le bénéfice lié aux activités abandonnées en fonction de la réduction des risques sous-jacents. Le passif éventuel aux termes de ces obligations, qui pourrait être important, est conditionnel à certains événements futurs, dont il n'est pas possible de déterminer s'ils se produiront et dont le montant, le cas échéant, dépend des prix et des conditions prévalant sur le marché à une date future. Les acheteurs de l'entreprise de commercialisation du gaz ont convenu d'indemniser TransCanada advenant que la Société soit dans l'obligation de respecter de telles obligations.

En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) visant l'aliénation de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. À la suite de cette vente ainsi que d'autres résultats réels et d'estimations révisées, un ajustement positif de 20 millions de dollars après impôts a été constaté au quatrième trimestre de 2001 (200 millions de dollars en 2000). Les aliénations conformément au plan de décembre avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, les dépenses en immobilisations attribuables aux activités abandonnées en vertu du plan de décembre ont totalisé 52 millions de dollars (294 millions de dollars en 2000).

Au 31 décembre 2001, la provision pour perte liée aux activités abandonnées s'établissait à 264 millions de dollars (128 millions de dollars au 31 décembre 2000). Ce chiffre comprend un montant de 129 millions de dollars relativement à la commercialisation du gaz et un montant de 135 millions de dollars relativement au plan de décembre.

Le produit réalisé à la suite des aliénations relativement aux activités abandonnées a totalisé environ 1,2 milliard de dollars en 2001, comparativement à l'évaluation initiale d'un montant d'environ 0,9 milliard de dollars.

Produits et bénéfice net (perte nette) liés aux activités abandonnées

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre (non vérifié)		Exercices clos les 31 décembre (non vérifié)	
	2001	2000	2001	2000
Produits liés aux activités abandonnées				
Plan de décembre	11	86	21	2 827
Commercialisation du gaz	692	4 984	12 874	12 266
	703	5 070	12 895	15 093
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées				
Commercialisation du gaz	-	(56)	5	(252)
Impôts sur les bénéfices	-	27	(2)	113
Résultats de l'exploitation avant l'approbation du plan	-	(29)	3	(139)
Gain net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées				
Plan de décembre ⁽¹⁾	34	-	34	295
Impôts sur les bénéfices	(14)	-	(14)	(95)
	20	-	20	200
Commercialisation du gaz ⁽¹⁾	-	-	(139)	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	49	-
	-	-	(90)	-
	20	(29)	(67)	61

- (1) La perte nette à l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz comprend les gains et les pertes estimatifs à la vente de l'entreprise, les résultats des activités abandonnées entre la date d'approbation du plan et les dates prévues d'aliénation, ainsi que les coûts additionnels directs découlant de l'aliénation, y compris les indemnités de cessation d'emploi et le coût des transactions. Les gains nets en 2001 et 2000 au titre du plan de décembre représentent des ajustements à la provision pour perte résultant des transactions effectuées et des révisions aux prévisions.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

31 décembre (en millions de dollars)	2001 (non vérifié)	2000
Actif à court terme		
Débiteurs	104	1 586
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	-	1 752
Autres éléments d'actif à court terme	9	135
	113	3 473
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	-	355
Placements à long terme	-	535
Immobilisations corporelles	14	336
Autres éléments d'actif à long terme	198	357
	325	5 056
Passif à court terme		
Créditeurs	116	2 083
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	-	1 799
	116	3 882
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	-	438
Dettes à long terme et sans recours	-	213
Autres éléments de passif à long terme	9	90
	125	4 623
Actif net lié aux activités abandonnées	200	433

Renseignements complémentaires

Au 31 décembre 2001, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 476 630 609. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 14 449 662, dont 11 376 336 pouvaient être levées au 31 décembre 2001.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements :

Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta au (403) 920-7917. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457.

Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7859.

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>